



Djibouti : La situation des droits de l'Homme à Djibouti

Par Maître Zakaria ABDILLAHI

Maître Zakaria Abdillahi est Président de la Ligue djiboutienne des droits de l'Homme où il a succédé à Jean-Paul Noël Abdi. Il est également avocat, le seul à oser défendre les opposants politiques, les journalistes et les militants victimes de la répression du régime djiboutien. Lui-même fait régulièrement l'objet d'intimidations et de menaces. Il est régulièrement empêché de travailler et sous la surveillance constante du régime. C'est aussi lui qui apporte son soutien aux jeunes du MJO régulièrement arrêtés et harcelés par la police et les autorités du pays.



Analyse

Mai 2014

Le lundi 19 mai 2014, l'Université libre de Bruxelles (ULB) a inauguré un square à la mémoire de Stéphane Hessel, l'infatigable militant de la liberté et des droits de l'Homme décédé en 2013. En visite de travail à Bruxelles, Zakaria Abdillahi, président de la Ligue djiboutienne des droits de l'Homme, était présent aux côtés du Premier Ministre belge Elio Di Rupo et de personnalités du monde des droits de l'Homme et de la laïcité. La veuve de Stéphane Hessel, Christiane Hessel-Chabry, a rappelé que son époux était un survivant des camps de concentration au sortir desquels ils s'est engagé dans la rédaction de la déclaration des droits de l'Homme, dans la défense des sans papiers ou en faveur des droits des Palestiniens notamment. De son côté, le Premier ministre Elio Di Rupo a souligné que « *la politique est le lieu par excellence où l'on peut combiner la révolte et les changements démocratiques* ». À l'invitation de l'Association Cultures & Progrès et dans le cadre de cette initiative hautement symbolique, le président de la LDDH et par ailleurs unique avocat des opposants a été entendu sur la situation à Djibouti où les droits de l'Homme sont systématiquement et gravement bafoués. Le soir, il était reçu à dîner avec une trentaine de personnes dans le restaurant des anciens étudiants de l'ULB. A cette occasion, il est revenu sur la situation de son pays. Nous reprenons ici les passages les plus importants de ses différentes interventions et réflexions.

En tant que président de la ligue djiboutienne des droits humains, je me suis déplacé de Djibouti pour pouvoir prendre contact avec les responsables et les représentants des militants djiboutiens à l'étranger et particulièrement en Belgique et à Bruxelles. Avec l'aide de Mr Ali Deberkale Ahmed, représentant officiel de l'USN auprès de la Belgique et de l'Union européenne, et avec le soutien de Mr Dimitri Verdonck, président de l'Association Cultures & Progrès, j'ai pu rencontrer des responsables politiques et des intellectuels du pays pour pouvoir parler de la réalité. La réalité à la fois des droits de l'Homme et de la situation socio-économique du pays. Fort heureusement, j'ai ainsi eu l'occasion de rencontrer la vice-première ministre Laurette Onkelinx ; Pierre Galand de la fédération humaniste européenne ; Eddy Caeckelberghs qui est actuellement le président de l'Union des anciens étudiants de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) ainsi que d'autres personnalités qui m'ont réservé l'honneur de pouvoir m'accorder quelques temps pour leur parler de la situation de mon pays.

Quand on me demande quelle est la situation générale à Djibouti, je réponds qu'il n'y a tout simplement pas de situation à Djibouti. Dans mon pays, nous sommes dans une situation catastrophique. Aujourd'hui, les Djiboutiens ne bénéficient pas de la moindre possibilité de pouvoir se défendre. Nous sommes dans une période de forte répression et d'escalade du harcèlement et des arrestations. Pour preuve, le premier mai, fête internationale du travail, des centaines de Djiboutiens qui voulaient commémorer cette journée internationale ont été arrêtés et retenus pendant plusieurs jours dans un camp de rétention administratif. Sans qu'aucun avocat ne puisse prendre contact avec eux, alors que la loi l'y oblige. Ces personnes ont le droit d'être assistées par un avocat de leur choix et de se faire examiner par un médecin.

Beaucoup d'observateurs de la situation à Djibouti témoignent de l'absence totale de liberté d'expression. En fait le problème va même au-delà ! Djibouti est un des rares pays du tiers monde, sinon de l'Afrique de l'est, où il n'y a pas une presse libre, il n'y a pas une radio

libre. Tout est contrôlé par l'Etat. Il y a un journal gouvernemental, une télévision gouvernementale et une radio gouvernementale. Les défenseurs des droits humains et les journalistes indépendants n'ont droit à absolument rien du tout. Ils n'ont pas droit au chapitre. En fait, ou bien on est avec le régime, ou bien on est contre et dans ce cas-là, juridiquement, on existe pas.

Je suis président de la ligue djiboutienne des droits de l'Homme mais je suis aussi avocat. Le seul avocat qui défend les militants djiboutiens . A ce titre, l'année 2013 qui était une année électorale, des élections gagnées par l'opposition mais refusées par le régime en place...

Aujourd'hui, dans la prison civile de Djibouti, il y a beaucoup de détenus politiques : Abdourahman Bachir, Abdourahman God et Abdourahman Guireh qui sont des détenus célèbres qui sont malheureusement incarcérés depuis plus de treize mois. Au cours du procès, j'ai remarqué que le dossier était complètement vide et cela a été reconnu. Mais il y avait une obligation de les condamner parce qu'ils refusaient de faire le jeu du régime.

Actuellement il faut savoir qu'il y a en prison une jeune fille de treize ans derrière les barreaux. Elle devrait être à l'école et cela va bientôt faire un mois qu'elle est incarcérée. Elle sortait d'une mosquée et a été arrêtée pour faits de militantisme. C'est-à-dire qu'à Djibouti, on arrête les militants parce qu'ils militent ou parce qu'ils essaient d'exercer leur métier de journaliste indépendant sur internet.

La réalité de l'USN aujourd'hui elle est là. C'est cette coalition qui a secoué le pays et les Djiboutiens n'attendent qu'une seule chose, c'est d'en finir avec un régime qui ne respecte pas les règles démocratiques.

En la personne de Mr Ali Deberkale, il y a à Bruxelles un représentant officiel de l'opposition djiboutienne auprès de la Belgique et de l'Union européenne. L'impact du travail qu'il effectue en Europe est considérable. On ne remerciera jamais assez notre compatriote pour le travail de fond qui a été fait par ce monsieur. Les démocrates djiboutiens comptent beaucoup sur le travail qui s'effectue depuis l'extérieur du pays. Depuis trois ou quatre jours que je suis à Bruxelles, je suis en train de rencontrer des journalistes, des politiques et des intellectuels. Pour la suite des événements à Djibouti il est absolument capital de pouvoir compter sur une représentation forte à Bruxelles.

Sur le plan électoral, des élections présidentielles sont prévues au printemps 2016. Malheureusement dans un pays qui ne respecte pas sa Constitution il est difficile d'appréhender l'avenir de manière sereine. Il est certain que jusque là, nous allons encore vivre des années de répression. C'est vrai que le point de mire c'est 2016, même si le président actuel a juré qu'il ne se représenterait plus. Cependant personne n'est dupe et l'on assistera à une intensification de la répression, du harcèlement et des arrestations et détentions arbitraires.

En direction de l'opinion publique européenne, je crois qu'il faut porter le message suivant : indignez-vous ! Je me réfère ici à Stéphane Hessel dont j'ai rencontré la veuve ici à

Bruxelles. Il faut s'indigner ! Ce monsieur Stéphane Hessel qui avait plus de quatre-vingts ans nous a laissé un message extraordinaire. Il faut s'indigner et ne pas oublier que la liberté et la démocratie cela s'acquièrent, il faut la préserver mais d'abord il faut l'arracher.

Si la Belgique peut aider Djibouti sur le plan du respect des droits humains, c'est très bien mais il faut aussi qu'elle s'indigne avec nous. La liberté s'arrache. La démocratie s'arrache. La République s'arrache.

Après son passage à Bruxelles, Maître Zakaria Abdillahi s'est rendu à Paris. Il s'y est également exprimé sur l'évolution inquiétante de la situation à Djibouti. En effet, plus de vingt personnes avaient entretemps été arrêtées et détenues, sans aucune raison, dans un centre de rétention administratif qui s'appelle centre de Nagad. Daher Ahmed Farah était quant à lui une nouvelle fois emprisonné.

Pour ACP, l'arrestation de Mr Daher Ahmed Farah, Président du parti MRD et porte-parole de l'USN, était clairement une arrestation arbitraire en représailles de la tournée effectuée avec Maître Zakaria Abdillahi. Le jeudi 22 mai 2014 à 14h45, des agents de la police criminelle se sont en fait présentés au domicile de Mr Daher Ahmed Farah. Après avoir été contraint de leur remettre son ordinateur et tous les documents qui se trouvaient dans son bureau, l'opposant belgo-djiboutien a été une nouvelle fois arrêté et emmené à la brigade criminelle de la police dit « la sortie ». En fin de journée, il n'avait toujours pas reçu la visite d'un avocat et n'avait pas été autorisé à boire et à manger. Cette arrestation est intervenue alors qu'à Bruxelles, Ali Deberkale Ahmed (USN) et Maître Zakaria Abdillahi (LDDH) multiplient les rencontres avec des défenseurs des droits humains et des personnalités politiques belges. « *C'est chaque fois la même chose* », déplore Ali Deberkale Ahmed, « *dès que notre travail diplomatique porte ses fruits, le régime s'en prend directement à nos collègues et aux militants au pays* ».